

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/12/2020

DELIBERATION
n° CA 2020-115

relative à la désignation des représentants des enseignants chercheurs et des représentants des usagers appelés à siéger au Conseil Documentaire du Service Commun de la Documentation de l'Université Toulouse 1 Capitole

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 714-1, L. 714-2 et L. 719-5;

Vu le Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs, notamment son article 8 ;

Vu les statuts du Service Commun de la Documentation, notamment son article 4.

Considérant que les représentants des usagers et des personnels aux conseils centraux de l'Université Toulouse 1 Capitole ont été renouvelés le 13 octobre 2020,

Considérant que le conseil documentaire du Service Commun de la Documentation est composé notamment de 6 représentants des enseignants chercheurs, dotés chacun d'un suppléant désigné par le conseil d'administration d l'Université, sur proposition du président de l'Université,

Considérant que le conseil documentaire du Service Commun de la Documentation est composé notamment de 3 représentants des usagers, dotés chacun d'un suppléant désigné par le conseil d'administration de l'Université, sur proposition du président de l'Université,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, désigne les membres suivants :

Article 1^{er}

Enseignants chercheurs	
Titulaires	Suppléants
David Alary	Hiam Mouannes
Frédéric Amblard	Lukas Rass-Masson
Isabelle Dubec	Audrey Rouzies

Aurore Gaillet	Julia Schmitz
Florent Garnier	Anne-Laure Thomas-Reynaud
Magali Giraud	Nathalie Valles

Usagers	
Titulaires	Suppléants
Marion Garcia	Estelle Tajan
Matéo Sourrisseau	Jordan Puissant
Léa Bernard	Hugo Ricci

Article 2

La durée de mandat des membres du conseil documentaire est de 4 ans, à l'exception des représentants des usagers dont le mandat est de deux ans. Il est renouvelable une fois.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK